

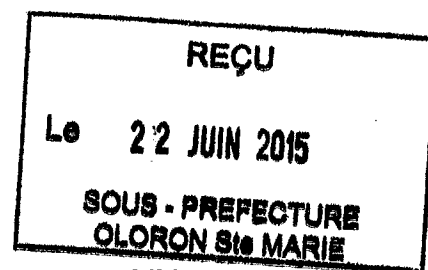
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

~~~~~

SÉANCE DU 17 JUIN 2015

~~~~~



Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Dominique FOIX,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,
M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
Mme Véronique PEBEYRE.

Délégations de vote :

- Mme Maylis DEL PIANTA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL,
- Mme Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
- Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
- M. André VIGNOT donne pouvoir à M. David CORBIN,
- M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
- M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE,
- M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.

~~~~~

## **31 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

Sur rapport de Monsieur David CORBIN, et sur proposition de Monsieur le Maire,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **VOTE** les subventions exceptionnelles ci-après :

**3 000 €** à l'association « CENTRE SOCIAL LA HAUT » pour l'accompagnement du projet Fanzine, durant l'année 2015.

**594 €** à l'association « TERPSICHORE » pour une prise en charge de 50% des frais de déplacement pour les élèves qualifiés pour le Concours National de danse à Montpellier, au printemps 2015.

**280 €** à l'association « ADAPEI - PYRENEES ATLANTIQUES » pour une participation à l'achat de billets dans le cadre du projet rugby pour les pensionnaires du Foyer René Gabe pour la finale du Championnat de France.

.../...

**1 700 €** à l'association « COMITE DES FETES D'OLORON » pour une participation aux frais d'organisation des fêtes d'Oloron des 10, 11 et 12 juillet 2015.

**1 850 €** à l'association « France Portugal » pour la prise en charge et l'organisation de 260 repas pour la Fête de la Musique du 21 juin 2015.

**500 €** à l'association « MEEPLEJUICE » pour l'organisation du festival de jeux « Olor'on joue ? » le 29 août 2015.

**300 €** à l'association « MEDECINS DU MONDE » pour une aide exceptionnelle dans le cadre des actions de solidarité engagées suite au séisme qui a eu lieu au Népal (appel aux dons).

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 17 juin 2015.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 22/ 06/ 2015

LE MAIRE,

Hervé LUCBÉREILH

